



Direction générale de  
l'agriculture, de la viticulture et  
des affaires vétérinaires

Avenue de Marcelin 29  
Case postale  
CH – 1110 Morges

# Demande d'aide financière

Loi du 7 septembre 2010 sur l'agriculture vaudoise  
(LVLAgr ; RSV 910.03)

Règlement du 15 décembre 2010 sur la promotion de  
l'économie agricole (RSV 910.11.1)

## 1. Nature de l'opération

Nom du projet :			
Description et but du projet :			
Coût approximatif du projet :	Fr.		
Montant de l'aide demandée :			Fr.

## 2. Identification des porteurs de projet

Nom ou raison sociale :			
Nature juridique et activité :			
Nom et fonction de la personne responsable du dossier :			
Adresse :			
NPA :		Localité :	
IBAN :			
Tél. * :		Fax :	
Portable :		E-mail :	

Lieu : ..... Date : .....

Signature : .....

*Prière de remplir le questionnaire au verso de la manière la plus complète possible.*

### 3. Liste récapitulative des éléments à fournir

<b>Liste des pièces à fournir</b> <i>[Selon le Règlement sur la promotion de l'économie agricole du 15 décembre 2010 (RPEAgr)]</i>	Disponible		Pièce n°
	Oui	Non	
Identité du requérant, accompagnée, cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• des statuts,</li> <li>• de l'inscription au registre du commerce,</li> <li>• du dernier rapport de révision des comptes. (Art. 5a)</li> </ul>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	recto
Objectifs (Art. 5b) <ul style="list-style-type: none"> <li>• qualitatifs</li> <li>• quantitatifs (volumes, chiffre d'affaire, améliorations souhaitées)</li> <li>• autres indicateurs déterminants</li> </ul>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Liste des subventions sollicitées ou obtenues auprès d'autres organismes pour le même projet. (Art. 5c)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Démonstration par un rapport succinct que le requérant répond aux conditions légales et réglementaires d'octroi de l'aide financière, selon les principes d'opportunité, de subsidiarité et de développement durable. (Art. 5e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Désignation du bénéficiaire direct de l'aide <ul style="list-style-type: none"> <li>• le cas échéant des bénéficiaires indirects. (Art. 5f)</li> </ul>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Descriptif des prestations propres non facturées qui pourraient être prises en compte dans les frais reconnus. (Art. 5g)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Documents attestant des spécificités et de la qualité des produits ou des prestations proposées. (Art. 5h)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Eléments démontrant qu'une part significative des produits ou des prestations provient du canton ou que le soutien favorise les intérêts de l'économie agricole vaudoise. (Art. 5i)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesures de promotion visées : mises en œuvre et budget	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

La Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) se réserve le droit de demander tout élément complémentaire afin de compléter le dossier.

Commentaires :